



A retenir

CÉRÉALES A PAILLE

Septoriose : risque modéré à fort. Maladie en progression, en particulier sur variétés sensibles et moyennement sensibles.

Rouille brune : risque modéré, en nette augmentation, surveillez les variétés sensibles.

Rouille jaune : risque fort, surveillez les blés tendres et blés durs sensibles.

Rouille naine : risque fort, surveillez les semis précoces et variétés sensibles.

Oïdium : risque faible à modéré. Surveillez les variétés sensibles.

Helminthosporiose : risque faible

Rhynchosporiose : surveiller les semis précoces de variétés sensibles

COLZA

Puceron cendré du chou : Risque faible à ce jour. En augmentation par rapport à la semaine dernière. Bien surveiller l'infestation par les bordures.

Charançon des siliques : Risque faible à moyen. Surveillance nécessaire.

Oïdium : Risque très faible à ce jour.

POIS PROTEAGINEUX

Pucerons verts : Risque moyen. Surveillance nécessaire.

Ascochyte : Risque faible. A surveiller dans les semaines qui viennent.

FEVEROLE

Botrytis : Risque moyen à fort. Surveiller attentivement.

Ascochyte : Risque moyen à fort. Surveiller attentivement. Attention au risque de confusion avec le botrytis.

Rouille : Risque moyen. Début de la période de risque.

ANNEXES

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs

Identification des stades du colza



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

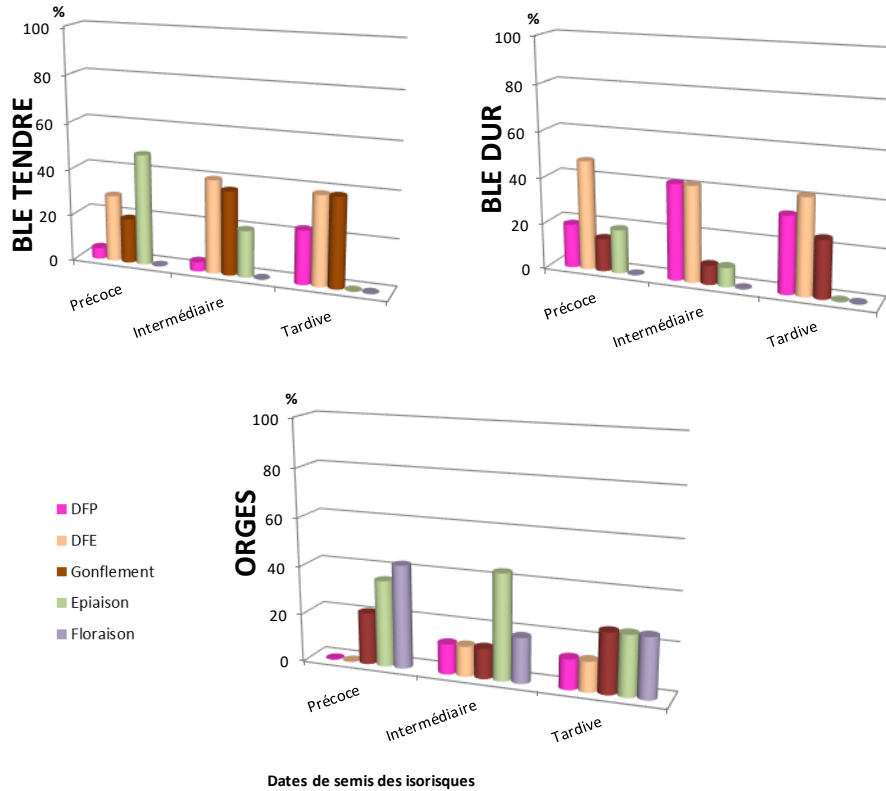
Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations en annexe 1.

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

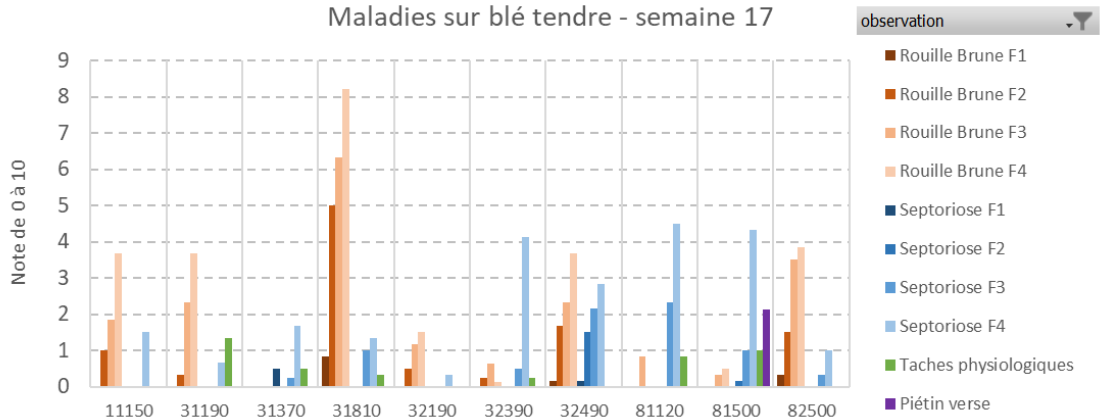
Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.



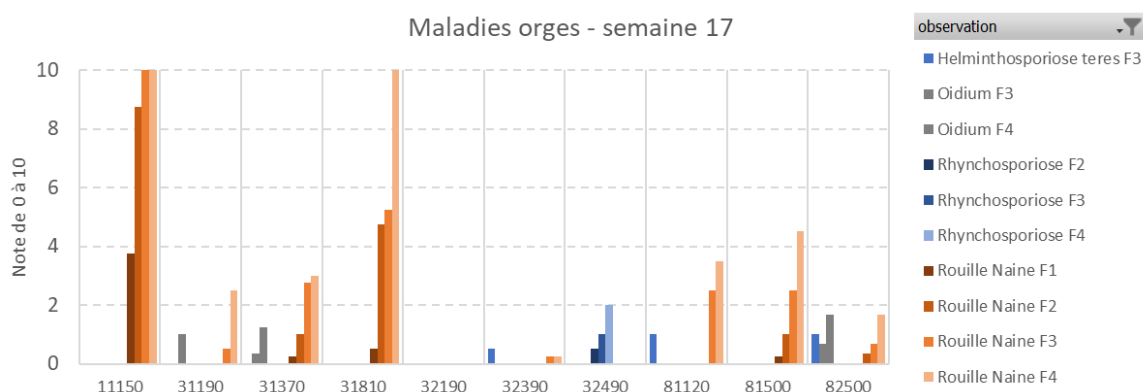
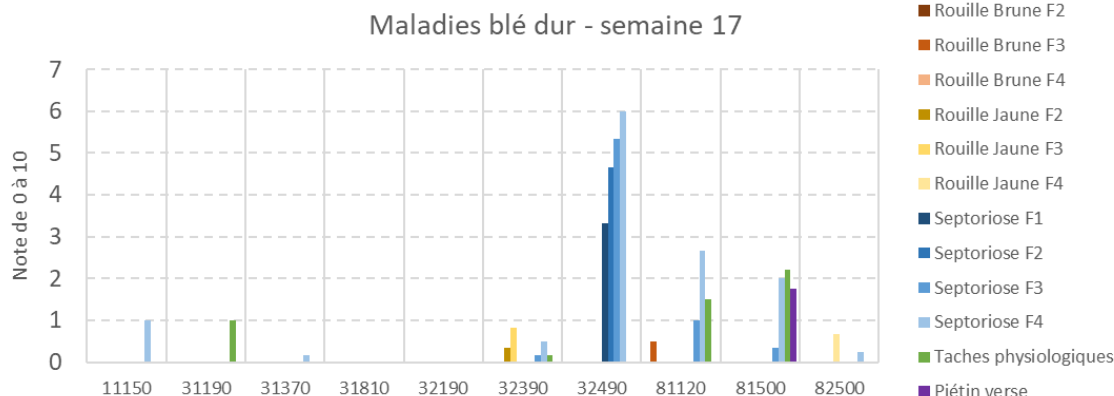
Les graphiques ci-dessous présentent les différentes maladies observées cette semaine sur les isoriques sur les blés tendres, blés durs et orges. Toutes les notes sont prises en comptes. 0 : absence de maladie, 10 fréquence maximale sur feuille.

11150 BRAM
31190 AURIBAIL
31370 BERAT
31810 VENERQUE
32190 VIC FEZENSAC
32390 REJAUMONT
32490 MARESTAING
81120 LOMBERS
81500 FIAC
82500 LE CAUSE

Maladies sur blé tendre - semaine 17



Moyenne de valeur



• Septoriose

Dans notre réseau, tous les sites sont concernés en blé tendre et quasiment tous les sites en blé dur également. Peu d'observations ont été réalisées sur feuilles hautes, hormis sur les sites les plus touchés les semaines passées. Dans la plupart des situations, les F4 sont touchées de façon plus ou moins importante.

Les **semis d'octobre et de début novembre** sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 90% sur F3 définitives (avec une moyenne de 20% des plantes). Les variétés concernées sont sensibles et moyennement sensibles. En blé dur, 10 à 100% des pieds sont touchés sur F3 en variétés sensibles. Un site (Gers) présente de la septoriose sur F1 (10% des plantes).

Les **semis de mi-novembre** sont moins concernés mais la pression augmente progressivement, la septoriose est présente sur F4 définitives en variétés sensibles de blé tendre et blé dur (10 à 30% des pieds).

Dans nos isorisques, 6 sites sont au seuil de nuisibilité dans la Haute Garonne, le Tarn et le Gers sur variétés sensibles de blé tendre semées précocement mais également sur des semis intermédiaires.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque a augmenté. Il est maintenant fort sur toutes les situations à l'exception des variétés plus tolérantes en semis tardif.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+
AUCH (32)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+
CONDOM (32)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+
MONTANS (81)	++	++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+

Risque septoriose calculé le 26/04/2022

Risque fort	+++
Risque moyen	+
Risque faible	

Période de risque : Entre 2 nœuds et fin floraison

Seuil indicatif de risque :

- Entre 2 nœuds et DFP : si plus de 20 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensibles.

- A partir de DFP : si présence de symptômes sur l'une des 3 dernières feuilles

Évaluation du risque : L'inoculum est maintenant présent sur feuilles hautes sur toutes les variétés. Les symptômes ne seront visibles que d'ici 3 semaines sur F1 et F2 pour les contaminations récentes. Le risque est fort sur variétés sensibles et moyennement sensibles quel que soit la date de semis. Il reste limité sur les variétés résistantes en semis tardifs.

- **Rouille brune**

Cette semaine, quasiment tous les sites présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** et 1 site en blé dur.

Sur variétés sensibles, 10 à 100% des F3 sont touchées et 10 à 50% des F1 (3 sites concernés). Ne sont touchés que les semis d'octobre et de début novembre (Providence, Bologna, Oregrain, ...) et 2 sites en semis tardif et variétés sensibles. En blé dur, un site est concerné par des observations de rouille brune sur F3.

Quasiment tous les sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles de blé tendres semées en octobre et début novembre.

Quelques parcelles dans la région présentent de la rouille brune sur blé dur sur feuilles basses (Anvergur).

Les conditions climatiques deviennent favorables à l'expression de la rouille brune avec des températures douces dans la journée. Les contaminations vont continuer.

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : L'inoculum est présent de manière plus importante sur variétés sensibles en blé tendre. Le risque est en augmentation : l'inoculum a augmenté et la présence de pustules en blé tendre est plus fréquente. Il faut continuer à surveiller les parcelles de variétés sensibles en blés tendres quel que soit la date de semis.

- **Rouille jaune**

Dans la région, il y a toujours des signalements de rouille jaune en blé tendre mais également en blé dur cette semaine.

Deux isorisques (Tarn et Garonne et Gers) présentent des symptômes sur blés durs sensibles (Relief et RGT Voilur).

Les variétés les plus concernées sont : en blé tendre, RGT Montecarlo, Sépia, Tiepolo, RGT Letsgo, Cellule, Complice, Descartes, Forcali, Izalco CS, Oregrain, Providence et en blé dur, Relief, RGT Voilur et RGT Belalur.



Symptômes de rouille jaune sur blé tendre – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir du stade Epi 1 cm

Seuil indicatif de risque : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

Évaluation du risque : L'inoculum est largement présent. La maladie rentre en phase épidémique. Une surveillance très attentive des variétés sensibles doit être menée.

• Helminthosporiose de l'orge

Trois sites (Tarn, Tarn et Garonne et Gers) présentent des symptômes sur F2 ponctuellement (10 % des plantes). Les orges concernées sont semées précocement. Les variétés sont moyennement sensibles.

Cette maladie est discrète durant cette campagne.

En parcelle, la variété LG Caïman présente également des symptômes.



Symptômes d'helminthosporiose sur orge – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : pas de risque dans l'immédiat.

• Oïdium

Trois isorisques (Haute Garonne et Tarn et Garonne) présentent de l'oïdium en orge sensible (Amistar). 10 à 20% des plantes sont touchées sur F3. Il y a peu d'évolution par rapport à la semaine dernière.

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

Évaluation du risque : Risque faible à modéré. Les conditions pluvieuses ont ralenti la maladie. Surveillez les parcelles de variétés sensibles sur semis précoces, les plus concernées actuellement.

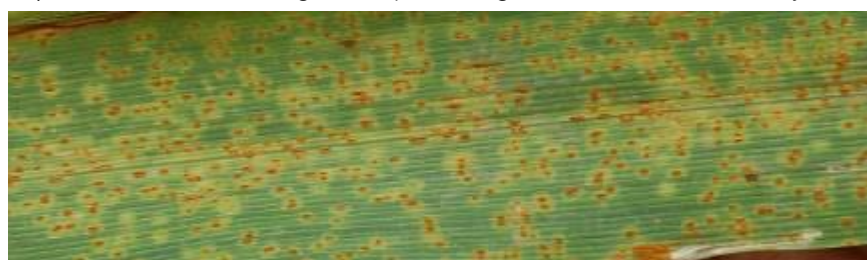
• Rouille naine de l'orge

Il y a encore présence de rouille naine cette semaine : quasiment tous les sites (8 sites sur 10) présentent des symptômes de la maladie. La rouille naine a encore progressé sur les plantes.

Sur quatre sites, 10 à 100% des F2 présentent des symptômes et 10% à 80% des F1. Ce sont des sites avec des variétés sensibles et des semis d'octobre. Sur un site, des symptômes sont visibles sur semis de novembre.

Les 8 sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles.

L'inoculum est présent, il s'exprime en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaela, Amistar, Margaux, ...), mais également sur variétés moyennement sensibles.



Symptômes de rouille naine sur orge – Photo : Arvalis

Période de risque : De 1 nœud à gonflement

Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

Évaluation du risque : Risque fort. L'inoculum est largement présent. La maladie rentre en phase explosive. Surveiller très attentivement vos parcelles.

- **Rhynchosporiose de l'orge**

En parcelle, des cas sont signalés sur orges (LG Caïman, Rafaela, Lauréate) et triticales (Ramdam, Agostino), notamment dans le Tarn. Les températures à venir sont propices à la maladie (T° optimum de 10 à 12°C).



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Photo : Arvalis

Période de risque : A partir de 1 nœud jusqu'à épiaison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes

Évaluation du risque : il est possible de voir ponctuellement de la rhynchosporiose Surveiller les variétés sensibles.

- **Taches physiologiques**

Tous les isoriges présentent des taches physiologiques sur blé tendre (Bologna, RGT Césarino, Oregrain, RGT Montecarlo) et blé dur (RGT Voilur, Casteldoux, Anvergur). De 10 à 30% des plantes sont touchées, souvent sur F3 et F4. L'intensité des symptômes peut aller à 20%. Ces taches sont liées au climat.

En parcelles, des hypersensibilités foliaires (proches des taches physiologiques) sont également observées sur orge (KWS Cassia, LG Caïman).

Évaluation du risque : Il n'y a rien à faire dans les parcelles présentant des taches physiologiques.

- **Pucerons sur épis (*Sitobion avenae*)**

Il est possible d'observer fréquemment des pucerons sur feuille.

En règle générale, on constate également la présence de faune auxiliaire (larves de syrphes et de coccinelles) qui sont les prédateurs majoritaires des pucerons.

Période de risque : d'épiaison à grain laiteux.

Seuil indicatif de risque : plus de 1 épi sur 2 colonisés.



Pucerons sur blés - Photo Arvalis

Évaluation du risque : Les parcelles à **partir d'épiaison** doivent être surveillées, car les pucerons présents sur les épis peuvent occasionner des dégâts (impact sur le remplissage des grains) lorsque leur population est importante.

Avant ce stade, la présence de pucerons n'a aucun impact. Les auxiliaires de la parcelle peuvent arriver à contrôler les pucerons. Un comptage sur chaque parcelle est à réaliser pour évaluer la colonisation des épis et apprécier l'activité de la faune auxiliaire.

- **Mineuses** (*Agromyza spp*)

Un isorisque (Aude) a des mineuses présentes sur les blés de façon ponctuelle.

Les symptômes sont des plages de décoloration blanches (galeries creusées par les larves) dans la feuille, surtout sur les parties supérieures. Des larves peuvent être visibles par transparence sous le parenchyme.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : plus de 80 % des feuilles supérieures (F1 et F2) avec symptômes.

Évaluation du risque : il n'y a pas de risque à ce jour.



Dégâts et larves de mineuse - Photos Arvalis

- **Criocères** (*Oulema melanopa*)

Un isorisque (Haute Garonne) a des criocères (ou lémas) présents sur les blés de façon ponctuelle.

Les dégâts de lémas sont caractérisés par des plages décolorées entre les nervures des feuilles supérieures. Ces dégâts sont provoqués par les adultes puis les larves qui consomment les feuilles en respectant l'épiderme inférieur. La feuille peut devenir totalement blanche en cas de forte attaque. En moyenne, si les plages de décoloration sur la F1 ne dépassent pas 20 % de la surface, aucune perte de rendement n'est constatée.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : 2,5 larves/tige à l'épiaison

Évaluation du risque : il n'y a pas de risque actuellement



Larves de léma - Photos Arvalis

- **Symptômes de maladie des pieds chétifs**

Deux isorisque (Aude et Haute Garonne) présentent des symptômes de pieds chétifs sur blé dur et blé tendre.

De rares parcelles présentent également des symptômes faibles à modérés dans les secteurs Piège/Lauragais.

Ces symptômes sont dus à une virose transmise par la cicadelle des céréales (*Psammotettix alienus*) à l'automne.

Évaluation du risque : les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant des symptômes actuellement.



Blés durs avec symptômes de pieds chétifs - Photos Arterris

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

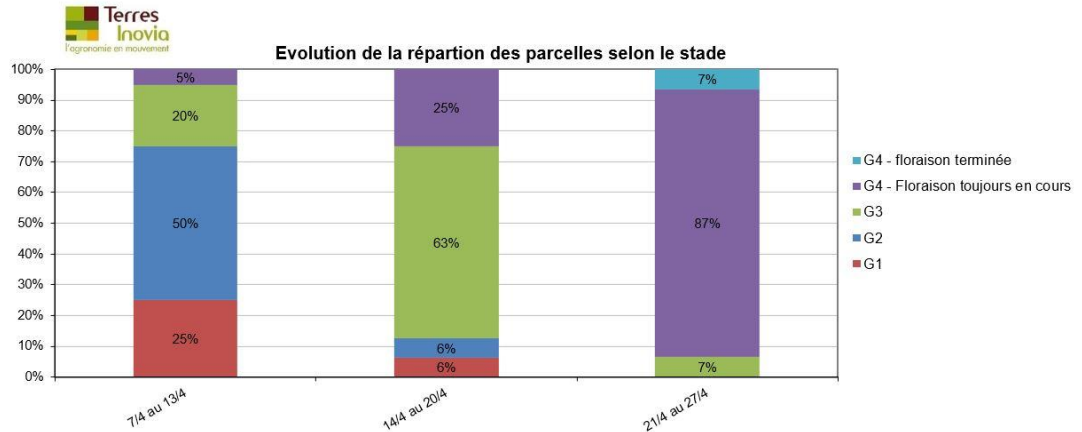
Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse du risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **15 observations**.

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Cette semaine, la majorité des parcelles poursuivent leur floraison. Près de 90% des parcelles atteignent le stade G4 (BBCH 73 : 10 premières siliques bosselées). Sur ces parcelles la floraison est toujours en cours, mais la défloraison commence maintenant à s'accélérer. Une seule parcelle a atteint le stade fin floraison.

Les pluies de la semaine dernière, généralisée sur tout le territoire sont bénéfiques aux dernières fleurs et siliques en cours de formation mais aussi au remplissage des grains.



Voir la description des stades en annexe 2.

• Pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae* L.)

La pression puceron augmente légèrement par rapport à la semaine dernière. Bien que des colonies soient observées dans plusieurs parcelles, la pression reste faible. Cette semaine, 5 parcelles sur 15 signalent la présence du puceron cendré en bordure de parcelle, avec une pression comprise entre 1 colonie/100m² (trace) et 2 colonies/m². Au centre des parcelles, trois situations signalent la présence de pucerons allant de trace à 1 colonie/10 m².

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Formation d'un manchon par une colonie de pucerons cendrés

Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. En augmentation par rapport à la semaine dernière. Surveiller l'infestation par les bordures.

La pression reste faible. On note toutefois une augmentation de la proportion de parcelles signalant l'arrivée des pucerons en bordure, dans des proportions encore limitées. 1 seule parcelle du réseau dépasse le seuil indicatif de risque et seulement en bordure. Rappelons que la gestion des pucerons, localisée sur les bordures, peut permettre d'endiguer une infestation généralisée à la parcelle.

Il est donc nécessaire de surveiller la présence de pucerons, au même titre que les larves de coccinelles et d'auxiliaires, prédatrices du ravageur. En cas d'infestation modérée du puceron et d'arrivée rapide des auxiliaires, la régulation naturelle pourra s'opérer.

• Charançon des siliques (*Ceutorhynchus assimilis*)

L'ensemble des parcelles du réseau est en phase de sensibilité.

En bordure : 5 parcelles sur 15, soit 33% des parcelles, signalent la présence du charançon des siliques en bordure. 1 parcelle du Lot-et Garonne dépasse le seuil indicatif de risque avec 1 insecte par plante au centre de la parcelle.

En parcelle : 1 parcelle sur 15 concernée, sans dépasser le seuil indicatif de risque. La baisse d'observation en parcelle dans le réseau (voir graphe) s'explique certainement par des protections qui ont pu être déclenchées localement. Restez vigilant dans les jours qui viennent.

NB : Rappelons que le charançon des siliques représente un **risque indirect** pour le colza. Il n'exerce pas de nuisibilité directe. Les trous de ponte fait par le charançon sur les siliques constituent une voie d'entrée pour les cécidomyies qui y déposent également leurs œufs. Ce sont ensuite les larves de cécidomyies qui pourront exercer une nuisibilité sur le colza en se développant dans les siliques. Or il n'existe pas de moyen de gestion direct sur la cécidomyie, d'où la prise en compte de la présence du charançon des siliques.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.



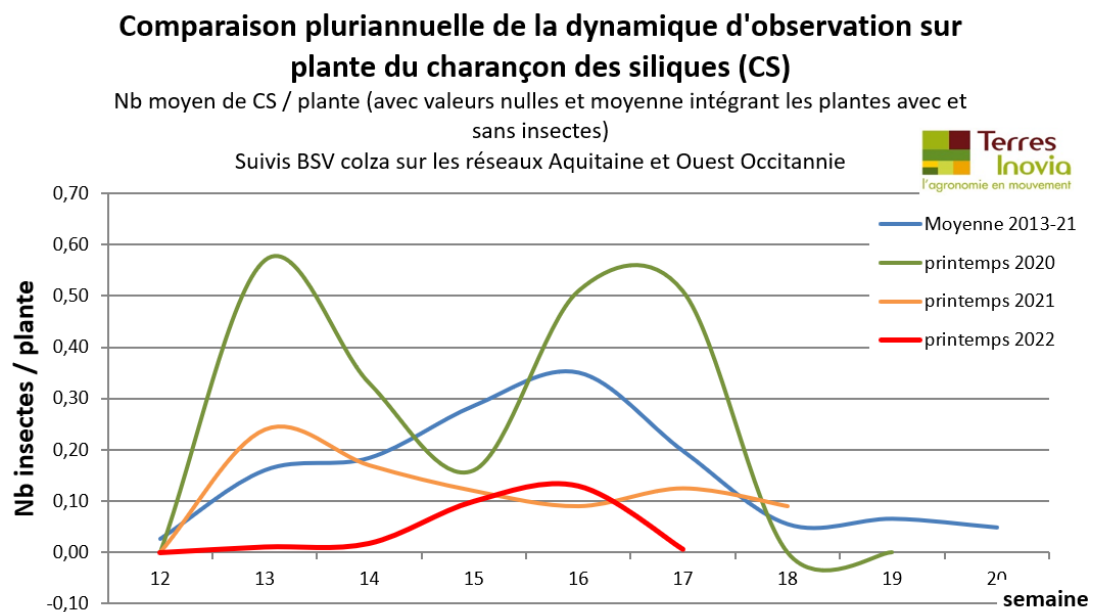
Charançon des siliques sur bouton floral (Terres Inovia)

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

Évaluation du risque : Risque faible à moyen. Surveillance nécessaire.

Les parcelles du réseau sont dans la phase de sensibilité. La pression est globalement stable depuis la semaine dernière. On note donc un risque faible dans la majorité des situations, avec localement un risque plus marqué, d'où une évaluation globale du risque faible à moyen.

La surveillance est indispensable, notamment sur les bordures.



• Oïdium

L'oïdium reste à ce jour quasiment absent.

Seulement quelques signalements ont été relevés dans l'Aude et la Haute-Garonne la semaine dernière. Ces signalements sont toutefois très rares, et non significatifs.

De plus, les pluies de la semaine dernière ont pu « laver » les tâches étoilées. Aucun nouveau signalement cette semaine. La surveillance doit se poursuivre notamment avec les conditions plus douces actuelles.

Période de risque : *Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.*

Seuil indicatif de risque : *Seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.*



Oïdium sur feuilles (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque très faible à ce jour. Surveiller l'apparition des symptômes.

La pression oïdium est faible sur le réseau.

Il est utile de surveiller régulièrement l'apparition de mycélium (cf photo ci-dessus), sous forme de tâches étoilées sur les feuilles. La surveillance doit être d'autant plus accrue dans les parcelles qui n'ont pas fait l'objet d'une protection sclérotinia à G1.

PROTEAGINEUX

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant les protéagineux (féverole d'hiver, pois d'hiver et pois de printemps) est mis en œuvre pour la campagne 2022. Le réseau se compose de 14 parcelles :

- 3 parcelles de féverole d'hiver : Gers (1), Lot et Garonne (1) et Tarn (1)
- 6 parcelles de pois d'hiver : Aude (1), Gers (2), Haute-Garonne (2) et Tarn (1)
- 5 parcelles de pois de printemps : Aude (1), Haute-Garonne (3), Tarn-et-Garonne (1)

• Stades phénologiques et état des cultures

Dans les parcelles du réseau :

- Les féveroles d'hiver sont **entre les stades pleine floraison et jeunes gousses 2 cm (BCH60 à BBCH71)**.
- Les pois d'hiver sont **au stade début à pleine floraison (BBCH60)**.
- Les pois de printemps sont **au stade début floraison (BBCH60)**.

Les cultures ont été arrosées d'une trentaine de millimètres lors de deux épisodes de pluies les 19 et 23 avril. Quelques parcelles en pois de printemps signalent des dégâts visibles liés au gel, avec destruction d'apex.

POIS PROTEAGINEUX

- **Pucerons verts** (*Acyrtosiphon pisum*)

Les parcelles du réseau sont désormais dans la phase de sensibilité aux pucerons verts. Ces derniers restent pour le moment assez rares. Une seule remontée sur pois d'hiver a été faite cette semaine.

Période de risque : de 12 feuilles à fin floraison

Seuil indicatif de risque : plus de 10 pucerons par plante (secouer les tiges au-dessus d'une feuille de papier, répéter 10 fois dans la parcelle)



Pucerons verts sur pois (photo Terres Inovia)

Evaluation du risque : Risque moyen.

Les pois d'hiver et les pois de printemps sont en phase de sensibilité vis-à-vis du puceron vert.

L'insecte reste rare à ce jour. La surveillance est nécessaire, et doit être minutieuse, notamment sur face inférieure des feuilles, sur les boutons floraux et les fleurs ouvertes.

- **Ascochyte**

Les parcelles sont au milieu de la période de risque. Un seul signalement sur pois d'hiver mais dont le risque est faible (<4% de feuilles portant des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation).

Période de risque : de début floraison (Pois printemps) ou 10-12 feuilles (Pois hiver) à fin floraison

Seuil indicatif de risque : apparition des premiers symptômes à la base des tiges.



Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. A surveiller dans les semaines qui viennent.

FEVEROLE D'HIVER

- **Botrytis** (*Botrytis fabae*) et **Ascochyte** (*Ascochyta fabae*)

Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 2 présentent des dégâts importants de botrytis (>30% des feuilles inférieures ou supérieures touchées), et 1 présente des dégâts importants d'ascochyte (>20% des feuilles inférieures touchées).

Période de risque des deux maladies : de 6 feuilles à fin floraison.

Seuil indicatif de risque : apparition des premières tâches.

Evaluation du risque : Risque actuellement moyen à fort.

Les parcelles sont en pleine phase de sensibilité.

Les conditions humides des derniers jours sont propices à la reprise de la maladie qui avait pu s'atténuer avec le sec au début du mois. Les signalements sont fréquents et il est indispensable de bien identifier les tous premiers symptômes pour en limiter la propagation. Maintenir la vigilance.

Botrytis et ascochytose de la féverole : difficiles de les différencier en début d'attaque !



(1) ; photo Terres Inovia



(2) ; photo Terres Inovia

Botrytis (1) en phase non agressive : nombreuses petites taches brun-chocolat dispersées sur la feuille, (Ø de 2-3 mm), évoluant en tâches arrondies, claires et entourées d'un halo foncé. **C'est la maladie que l'on retrouve majoritairement dans le Sud-ouest aujourd'hui.**

Ascochytose (anciennement Anthracnose) (2) : petites tâches diffuses de couleur cendrée, évoluant en lésions à pourtour noir et centre clair avec nombreuses pycnides (points noirs). Nécrose pouvant trouser la feuille.

Quand la maladie est plus installée, le botrytis se caractérise par de nombreuses petites taches brunes uniformes et dispersées sur la feuille. Les taches d'ascochytose présentent une plage blanche avec des pycnides au centre de la nécrose.

- **Rouille** (*Uromyces viciae-fabae*)

Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 2 parcelles présentent des symptômes faibles à moyens (<15% des feuilles inférieures touchées).

- **Période de risque** : de début floraison à fin floraison + 15 jours.
- **Seuil indicatif de risque** : dès l'apparition des premières pustules de rouille.



Evaluation du risque : Risque actuellement faible à moyen.

Début de la période de risque. Une observation à la parcelle est indispensable.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isorisques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.
- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
 - Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
 - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.
- **pour l'ambroisie**, par la FREDON Occitanie
- **pour la filière protéagineux** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseiller privé Haute Garonne, Terres Inovia et un agriculteur observateur dans la Haute-Garonne.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques

NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA



G- Formation des siliques

Stade G1 (65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm.

La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (*voir ci-contre*).

Stade G2 (71) : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 (72) : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

Stade G4 (73) : les 10 premières siliques sont bosselées (*voir ci-contre*).

Stade G5 (81) : grains colorés